

Édition 2024



CHARTÉ ÉTHIQUE & DÉONTOLOGIE

FLEURET
ÉPÉE
SABRE
ESCRIME ARTISTIQUE
SABRE LASER
ESCRIME FAUTEUIL

cellule-faitsgraves@ffescrime.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

LES PRINCIPES DE L'ESCRIMEUR

Je respecte les 18 Grands Principes, et en tant qu'escrimeur :

JE RESPECTE LES RÈGLES.

La règle du jeu est admise et appliquée avec loyauté, fair-play, en toutes circonstances. Cela implique de s'interdire de la contourner ou d'en tirer indument profit.

Les escrimeuses, les escrimeurs doivent connaître les Règlements des compétitions, c'est indispensable pour pouvoir s'y conformer.

JE ME RESPECTE ET JE RESPECTE L'AUTRE.

La compétition est avant tout une rencontre où tous se retrouvent en un même lieu, au même moment, où l'on peut échanger dans un respect mutuel. L'adversaire, l'arbitre, le public... sont des partenaires indispensables.

L'escrimeuse, l'escrimeur veille à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Il s'interdit de formuler des critiques, des injures ou des moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il ou elle a conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur les lieux d'escrime, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs de la compétition et de la discipline.

L'escrimeuse, l'escrimeur soigne son apparence, sa tenue, son langage aussi bien sur la piste d'escrime qu'en dehors, en société ou sur les réseaux sociaux, entre autres.

L'escrimeuse, l'escrimeur n'attend pas à son intégrité physique et morale. Elle ou il ne s'impose pas un niveau d'exigence sans en référer à son Maître d'Armes ou enseignant, éducateur. Elle ou il respecte des rythmes d'entraînement conformes à ce que le corps et l'esprit sont en capacité de supporter dans la durée.

L'escrimeuse, l'escrimeur a conscience que toute attitude inappropriée rejaillit sur les partenaires, les adversaires, l'encadrement, l'entourage et sur soi-même. Elle ou il est conscient que le manque de respect de l'autre sera sanctionné.

JE BANNIS LA TRICHERIE.

La tricherie entraîne de facto une rupture dans l'égalité des chances.

Le dopage est la tricherie ultime. Il est violence contre soi, une atteinte à sa santé et à sa dignité. Il en est de même pour l'incitation au dopage qui constitue, comme le dopage en lui-même, un délit pénalement et sportivement réprimé.

L'escrimeuse, l'escrimeur combat le fléau du dopage et toute forme de tricherie.

JE RESPECTE L'ARBITRE.

L'arbitre est le garant de l'application du Règlement et, à ce titre, il remplit une fonction incontournable en l'absence de laquelle il ne peut y avoir d'assaut.

L'escrimeuse, l'escrimeur, en cours d'assaut peut solliciter l'arbitre afin d'être éclairé sur sa décision. En cas de désaccord sur les explications fournies, Elle ou il a le droit de solliciter le Directoire Technique de la Compétition. En aucun cas, l'escrimeuse, l'escrimeur ne doit porter la contestation sous des formes agressives, violentes, que ce soit verbalement ou physiquement.

Le respect des décisions de l'arbitre est une condition indispensable au bon déroulement des compétitions et, plus largement, à la bonne image de la discipline.

De plus, l'arbitre est un acteur du sport à part entière et il est perçu de cette façon. Il est membre des institutions sportives dont il fait partie intégrante, notamment du club auquel il est licencié. Il n'y a pas lieu de catégoriser l'arbitre ni de considérer qu'en raison de sa fonction, sa formation, son statut est différent des autres acteurs du sport. Une telle perception nuit à la bonne assimilation du rôle de l'arbitre.

JE SUIS LOYAL ENVERS MON CLUB.

L'escrimeuse, l'escrimeur est licencié(e) auprès d'un Club. Il fait donc partie intégrante de ce club dans lequel il va découvrir, apprendre l'escrime, s'entraîner et performer suivant sa catégorie. De ce fait, l'escrimeuse, l'escrimeur est loyal envers son club et de tous les licenciés qui le composent.

L'escrimeuse, l'escrimeur reconnaît les Dirigeants bénévoles du Club et leur doit respect au même titre que ses camarades d'entraînement.

Respect également auprès du Maître d'Armes, tout enseignant ou intervenant. Ce respect passe par l'assiduité aux entraînements, la progression par l'effort proportionné aux capacités.

L'escrimeuse, l'escrimeur adopte un comportement loyal au sein de la compétition. Il est supporter des combattants de son Club dans les limites règlementaires. Il s'abstient de toute expression de soutien lorsque sur la piste, s'affrontent deux membres de son propre Club.

L'escrimeuse, l'escrimeur est respectueux de la Salle d'Armes, du matériel qui lui est confié, des tenues qui lui sont remises gracieusement ou en location. Elle ou il en assure l'entretien constant.

L'escrimeuse, l'escrimeur participe à toute proposition liée à la communication du Club pour y donner une image positive auprès du public, élus, partenaires.

L'escrimeuse, l'escrimeur, manifeste également sa loyauté, son respect, en annonçant au préalable son désir de quitter le Club ou en informant de son intention de changer de Club. Pour les mineurs, les parents, accompagnent cette démarche auprès des enseignants et des dirigeants.

L'escrimeur veille à renvoyer une image valorisante et intègre du sport qu'il pratique.

LES PRINCIPES RELATIFS AUX PARENTS

Les principes éthiques et déontologiques relatifs aux Parents d'Escrimeurs s'appliquent à l'environnement du tireur constitué des membres de sa famille, de ses amis, ses proches, ses supporters et toute personne venue pour apporter soutien au tireur en compétition, en entraînement, en Salle d'Armes au cours des séances d'apprentissage et ce, quel que soit son âge.

Les parents respectent nécessairement les 18 Grands Principes et :

PRIVILÉGIENT L'EFFORT ET LE TRAVAIL AUX RÉSULTATS.

La progression sportive du tireur est la conséquence des efforts produits et réalisés lors de sa formation aussi bien dans les fondamentaux qu'au niveau des compétitions.

ASSURENT L'AUTONOMIE DU JEUNE ESCRIMEUR, DE LA JEUNE ESCRIMEUSE.

Apprendre au jeune escrimeur, à la jeune escrimeuse, à préparer sa housse, à entretenir son matériel, sa tenue. L'aider également à se préparer matériellement, physiquement à aborder les moments de compétitions pour mieux autogérer l'éventuel stress.

SOUTIENNENT SANS JAMAIS INTERFÉRER DANS LES MATCHES.

Encourager, soutenir, ce n'est pas interférer lors du déroulement du match, invectiver l'arbitre ou donner des conseils au Maître d'Armes ou au coach également. L'intervention sous toute forme est interdite par les règlements des compétitions et peuvent donner lieu à une sanction au regard de la gravité des faits.

NE DRAMATISENT PAS LA DÉFAITE, NE GLORIFIENT PAS LA VICTOIRE.

Dramatiser en rajoute à la déception naturelle, au stress et concours au découragement. Glorifier la victoire constitue une confiance en soi excessive pouvant être préjudiciable lors d'une prochaine défaite. Conservez la juste mesure.

RESTENT POSITIF APRES UNE DÉFAITE : LEUR RÔLE EST D'ENCOURAGER.

Il faut se limiter au comportement général de l'escrimeuse, de l'escrimeur et relever les éléments positifs observés utiles à sa progression en qualité de pratiquant mais aussi en qualité de citoyen.

S'EXPRIMER.

Respectez la parole de l'enfant. Privilégiez l'initiative de la confiance, de l'échange. Ne les moralisez pas. Favorisez la sérénité et soutenez les conclusions de votre enfant. Au besoin, adressez-vous à un professionnel pour vous accompagner dans cette écoute.

FONT CONFIANCE AUX ENSEIGNANTS.

Leurs compétences et leur expérience sont reconnues par leurs diplômes et leur formation continue. Ne pas hésiter à échanger avec eux en respectant leurs décisions. Adopter une attitude d'échange constructive.

SOUTIENNENT LOGISTIQUEMENT, ENCOURAGENT, PARTAGENT LES ÉMOTIONS.

Soyez pour le pratiquant, son soutien logistique et moral en l'encourageant et en partageant ses émotions de joie ou de tristesse, dans les victoires comme dans les défaites. Laissez lui l'initiative et laissez-lui le temps pour progresser, grandir.

Les parents veillent à renvoyer une image valorisante et intègre du sport que leur enfant pratique.

